

FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> – Diplôme de 2e cycle spécialisé en sciences comptables, en fiscalité ou droit fiscal ou l'équivalent; – Détenir le titre CPA.
EXPÉRIENCE	<ul style="list-style-type: none"> – Trois (3) années d'expérience professionnelle récente reliée au contenu du cours; – Expérience en enseignement et intervention auprès des étudiants adultes.
AUTRES EXIGENCES	<ul style="list-style-type: none"> – Maîtrise du français écrit et de la rétroaction écrite constructive; – Adhésion à la philosophie et respect de la formule d'encadrement ainsi que la démarche pédagogique du cours; – Communication empathique et attitude de respect à l'endroit des personnes étudiantes; – Posséder les équipements, le branchement à Internet haute vitesse et les connaissances nécessaires pour assurer un encadrement en ligne et pour les échanges par courriel avec les personnes étudiantes et le personnel de l'Université TÉLUQ; – Région: résidence au Québec.
TRAITEMENT	Entre 161,10 \$ et 171,16 \$ selon votre niveau de scolarité, pour chaque personne étudiante que vous encadrez.
LIEU DE TRAVAIL	Québec ou Montréal, télétravail.
ENTRÉE EN FONCTION	Le plus tôt possible.
	<p>Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir, par courriel, une lettre d'intention, leur curriculum vitae et leurs attestations d'études au plus tard le 14 mars 2025, à :</p> <p>Service des ressources académiques Concours 20251-SCO 6918 Université TÉLUQ Courriel : sra.dotation@teluq.ca</p>

L'Université TÉLUQ souscrit aux programmes d'accès à l'égalité et l'équité en matière d'emploi et valorise la diversité et l'inclusion au sein de sa communauté. De ce fait, elle invite toutes les personnes qui répondent aux exigences du poste à soumettre leur candidature, en particulier les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes en situation de handicap. Nous encourageons toutes les personnes qualifiées à postuler. Conformément aux exigences des législations canadienne et québécoise en matière d'immigration, la priorité sera accordée aux personnes qualifiées ayant l'autorisation de travailler au Québec.

L'Université TÉLUQ souscrit avec conviction aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Elle reconnaît l'importance de l'EDI dans la poursuite de l'excellence en enseignement et en recherche. Ainsi, l'Université TÉLUQ entend non seulement contribuer à une meilleure représentativité de la collectivité canadienne au sein des milieux de recherche canadiens, mais également à promouvoir l'excellence en recherche, et ce, de façon durable. Dans cette optique, l'Université TÉLUQ s'engage à devenir, par ses actions, un chef de file en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

Enfin, sur demande, le processus de recrutement peut être adapté selon les besoins des personnes vivant avec des limitations.